

Retour du froid en fin de semaine

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se poursuivent pour l'année 2024. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe de 13 stations météorologiques du département en utilisant la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies afin d'adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe tel que: le départ en végétation, l'épis à 5 cm du sol, l'épiaison, la floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces tel que l'ensilage ou l'enrubannage (tableau 1) ...

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux conditions spécifiques de chaque année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser systématiquement sur des dates figées.

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 18 février 2024

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 18 février 2024	Somme de T°C au 18 février 2023	Moyenne des sommes de T°C au 18 février depuis 10 ans (sauf Alpuech 8 ans)	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Alpuech	1 107	103	47	48	63
Brusque	858	142	96	-	40
Canet de Salars	860	117	70	72	48
Colombières	647	146	107	-	53
Cornus	718	129	48	-	33
Huparlac	860	129	86	-	66
Lacroix Barrez	748	120	77	69	58
Millau (Soulobres)	715	127	96	78	55
Montlaur	370	139	98	92	33
Peux et Couffouleux	830	164	86	112	33
St Côte d'Olt	380	144	90	-	37
Salles la Source	578	154	91	-	63
Villefranche de Rouergue	333	155	94	117	51

Retour de conditions plus hivernales en fin de semaine

Les belles journées de la semaine dernière ont favorisé la pousse de l'herbe et confirment une fois de plus une avance pour ce début d'année 2024. Au 18 février 2024, on constate une avance plus ou moins importante par rapport à l'année dernière. En effet, en 2023, une vague de froid et de gels était constaté à cette période de manière plus importante dans les vallées que dans les zones hautes. Ainsi, en 2024, on constate une avance de l'ordre de 5 à 7 jours pour les zones de moyennes (> 600 m) à hautes altitudes, excepté Alpuech, Canet de Salars et Peux et Couffouleux qui, comme les zones basses, sont en avances de 10 à 20 jours par rapport à 2023. En comparaison avec la moyenne des 10 dernières années, 2024 présente en moyenne 9 jours d'avance sur le département.

Des conditions hivernales sont annoncées à partir de la fin de la semaine. Le retour du froid devrait faire stagner ou diminuer l'avance prises à ce jour en 2024.

En ce qui concerne la pluviométrie, à partir de vendredi la pluie voire la neige est annoncée.

Préparer sa mise à l'herbe

Nous approchons des 250°J et certaines parcelles de ray grass notamment commencent à avoir du volume. Si les conditions météorologiques et de portance le permettent, il est possible de commencer la mise à l'herbe pour aller la chercher avant le retour du froid. Les animaux peuvent sortir quelques heures ce qui permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks.

Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

Finaliser les clôtures pour être prêt.

Les apports d'azote sur les récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage)

Tableau 4 : Situation au 18 février 2024 – somme de températures à partir du 1^{er} janvier

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 18 février 2024
Alpuech	1 107	213
Brusque	858	315 - Finis
Canet de Salars	860	255
Colombières	647	325 - Finis
Cornus	718	259
Durenque	812	279
Huparlac	860	251
Lacroix Barrez	748	258
Millau (Soulobres)	715	298 - Finis
Montlaur	370	351 - Finis
Peux et Couffouleux	830	311 - Finis
St Côte d'Olt	380	344 - Finis
Salles la Source	578	295 - Finis
Villefranche de Rouergue	333	360 - Finis

Pour les apports d'azote sur les prairies de récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage), on se base sur la méthode des sommes de températures à partir du 1^{er} janvier.

Au 18 février, toutes les zones ont dépassées les 200°j, les apports d'azote sont à terminer avec en moyennes 15 jours d'avance par rapport à 2023.

Attention, le rafraichissement des températures en fin de semaine ne permettra pas des conditions climatiques favorables à la pousse de l'herbe. Les apports surtout minéraux risquent de ne pas être optimisés...

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Poser et/ou vérifier les clôtures	Apport d'azote pour exploitation précoce (ensilage, enrubannage, pâturage)		
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne	Prairie au repos végétatif			
Prairie permanente peu fertile				

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Sandra Frayssinhes,
Conseillère agronomie fourrage,
Chambre d'agriculture